

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 119 (2011)  
  
**Rubrik:** Chronique archéologique 2010

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**CHRONIQUE  
ARCHÉOLOGIQUE  
2010**



**Nicole Pousaz**

**Archéologue cantonale**

## **CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE 2010**

Si l'on devait se fier à la taille des contributions qui forment la présente chronique, l'on serait tenté de croire que les activités archéologiques sont allées en se réduisant sur le territoire vaudois en 2010. Il n'en est rien: l'année écoulée s'est révélée tout aussi intense, voire davantage que la précédente.

Plusieurs grands chantiers de fouilles ont donné lieu à des découvertes inédites qui viennent renouveler substantiellement les connaissances de pans entiers de notre passé. Toutefois ces travaux n'ont démarré que vers la fin de l'année, alors que leur programmation initiale les voyait débiter beaucoup plus tôt, ce qui aurait évité de mener des investigations de sauvetage dans les rudes conditions d'un hiver particulièrement froid et précoce. La mise en œuvre de chantiers de génie civil en contexte urbain, qui impliquent de surcroît la réalisation de lourds travaux spéciaux, s'avère souvent complexe et jalonnée de difficultés administratives. Le calendrier des investigations archéologiques s'est donc conformé à celui des constructeurs. Ainsi les découvertes faites dans les derniers îlots du Rôtillon à Lausanne, au parc Piguet à Yverdon, aux Blévallaires à Écublens, dont on a pu lire les échos dans la presse ne sont que partiellement et brièvement évoquées dans les lignes qui suivent mais alimenteront largement la chronique 2011.

Quoi qu'il en soit, les notices de l'an 2010 relatent 14 fouilles de sauvetage ou surveillances de chantier ainsi que cinq opérations aussi diverses que l'éradication d'écrevisses américaines domiciliées dans les restes d'une digue romaine, le relevé d'anciens éléments apparus lors de la réfection du bassin de l'emblématique fontaine de la Palud, sans oublier la reconstruction *in situ*, à quelques mètres près, de l'unique dolmen mis au jour en territoire vaudois en bordure d'une autoroute. Cinq nouvelles publications font l'objet d'une recension. La sortie des CAR 117-118, de la série *Aventicum*, entièrement consacrés au palais antique de Derrière la Tour a fourni l'occasion de mettre en lumière auprès du grand public le caractère à la fois majestueux et ostentatoire de cette résidence d'un des membres de la famille des *Otacili*, tout en initiant les visiteurs les plus motivés aux techniques de l'archéologie de terrain. Le CAR 119 est le troisième de la série *Concise* et met à disposition des chercheurs le vaste corpus des industries lithiques et les singuliers objets organiques recueillis dans les occupations du Néolithique moyen.

Il faut relever que la plus grande partie des interventions documentées ci-dessous remontent à l'époque romaine ou à l'époque médiévale. Ce constat reflète à la fois la meilleure détection qu'offrent les interventions en milieu urbain et à la fois que ce milieu est plus à même de conserver ou livrer des vestiges, qu'ils soient dans le domaine du bâti ou du funéraire. Ainsi l'ouverture du sous-sol de la ville de Nyon livre-t-elle toujours son lot de pièces à imbriquer dans le puzzle de l'urbanisme gallo-romain, tout comme la terre qui recèle les mémoires de l'ancienne *civitas Helvetiorum*. Les cités médiévales de Lausanne, Morges, Saint-Prex et les autres continuent, elles aussi, de livrer des bribes de leur patrimoine enfoui, à la faveur de leur mise sous haute surveillance. Quant aux vestiges funéraires, ils attirent davantage l'attention des constructeurs, en raison d'une certaine répulsion face aux restes osseux humains et du fort impact émotionnel qu'ils suscitent dans notre société peu accoutumée à cohabiter avec les morts.



Fig. 1. Station palafittique de Grandson-Corcelettes Les Violes en octobre 2010 (photo N. Pousaz).

Le repérage de nouveaux sites préhistoriques en milieu terrestre, malgré la surveillance des tranchées de canalisations, le suivi de tracés linéaires en région peu connue, la réalisation de sondages demeure plus aléatoire et nécessite une importante part de fortune pour détecter les vestiges fugaces et ténus afin d'assurer leur protection. Aucun réel nouveau site ne s'est manifesté de manière évidente, ce qui laisse toute la place nécessaire au sanctuaire helvète du Mormont, dont la fouille a pu se dérouler dans de très bonnes conditions pour venir à bout des structures mises au jour dans l'étape IV de la carrière Holcim, entamée en 2009.

La protection des sites littoraux, plus visibles, mais pas moins fragiles, a de fortes chances de trouver un soutien accru et une valorisation élargie. Le projet de candidature au Patrimoine mondial de l'Unesco intitulé « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » a en effet été officiellement déposé en janvier 2010 à Paris. Le dossier comporte le premier inventaire standardisé de tous les sites palafittiques connus en Suisse, Autriche, Slovénie, Italie, Allemagne et France. La candidature est placée sous l'égide de la Suisse, qui a joué un rôle majeur dans cette entreprise; elle a en effet préparé la candidature en collaboration avec les cinq pays partenaires. Les experts de l'ICOMOS (International Council on Monuments and Sites) ont procédé à l'examen de la candidature en automne 2010. Une petite sélection de sites vaudois a ainsi pu être découverte depuis la surface du lac de Neuchâtel (fig. 1), avec le concours d'une météo parfaite qui a donné aux eaux du lac une limpidité inespérée durant l'unique journée consacrée aux cantons de Fribourg, Neuchâtel et Vaud. Le comité du patrimoine mondial prendra sa décision dans le cadre de sa session, en 2011 au plus tôt.

Un autre projet a impliqué l'ensemble des acteurs de l'archéologie vaudoise. À l'occasion de la tenue de l'assemblée annuelle de l'association Archéologie Suisse à Lausanne en juin 2011, la réalisation d'un cahier spécial de la revue a occasionné des contacts rapprochés entre les multiples intervenants, ce qui n'est pas une mince affaire au vu du nombre de chercheurs, organismes et institutions concernés. Le résultat paraît en juin 2011 et fournit un excellent instantané de l'archéologie vaudoise: qui l'a fait, comment, où, par quels moyens, etc. Le cycle complet de l'acte archéologique en terre vaudoise pourra ainsi être parcouru et illustré avec les exemples, les plus représentatifs des découvertes faites ces vingt dernières années.

**ABRÉVIATIONS**

## Chronologie

P	Paléolithique et Mésolithique
N	Néolithique
Br	Âge du Bronze
Ha	Hallstatt
L	La Tène
R	Époque romaine
HM	Haut Moyen Âge
M	Moyen Âge
AP	Archéologie préindustrielle
I	Indéterminé

## Institutions, entreprises

AAM	Atelier d'archéologie médiévale SA, Moudon
AC	Section d'archéologie cantonale, Département des Infrastructures du canton de Vaud
Archeodunum	Archeodunum SA, Gollion
Archéotech	Archéotech SA, Épalinges
ARIA	Archéologie et recherches interdisciplinaires dans les Alpes, Sion
GRAP	Groupe de recherches en archéologie préhistorique. Département d'Anthropologie et d'Écologie, Université de Genève
IASA	Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité, Université de Lausanne
LRD	Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon
MCAH	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne
MRV	Musée romain de Lausanne-Vidy
TERA	Travaux, Études et Recherches Archéologiques Sàrl, Sion

## Revue et collections

AS	Archéologie suisse. Bulletin de la Société Archéologie Suisse
AAS	Annuaire de la société Archéologie Suisse (remplace ASSPA)
BPA	Bulletin de l'Association Pro Aventico
CAR	Cahiers d'archéologie romande

Sauf mention contraire, les notices ont rédigées par les collaborateurs de l'Archéologie cantonale: Jérôme Bullinger (JB), Elena Burri-Wyser (EBW), Valentine Chaudet (VC), Susan Ebbutt (SE), Christian Falquet (CF), Colette Grand (CG), Catherine May Castella (CMC), Patrick Moinat (PM), Benoît Montandon (BM), Gervaise Pignat (GP), Sandrine Reymond (SR), Anne-Marie Rychner-Faraggi (AMRF), Carine Wagner (CW), Ariane Winiger (AW).

Rédaction finale: Sandrine Reymond.



Fig. 1. Aubonne – Rural de l’Hôtel de la Couronne. Vue générale. Le pavage en galets est visible dans les deux tranchées (photo Fibbi-Aeppli, Grandson).

**AUBONNE – District de Morges – CN 1242 – 519 650/149 550**

**M – Ancien Hôtel de la Couronne – Rural**

En juillet-août 2010, la transformation du rural de l’Hôtel de la Couronne en habitation a nécessité la fouille du sous-sol du bâtiment. Les différentes investigations archéologiques faites en 1985, 1987, 1988 par AAM et en 1990 par F. Christe, Archéotech, avaient montré que le rural, dépendant d’une ancienne maison forte du XIV<sup>e</sup> siècle appelée actuellement «La Couronne», est un bâtiment qui fut construit peu avant la Révolution française.

Les maçonneries découvertes sous le sol du bâtiment actuel correspondent à un premier rural de plan trapézoïdal d’une surface utile de 160 m<sup>2</sup> et un volume estimé à 1100 m<sup>3</sup>; les maçonneries et les pavages sont d’une qualité constructive homogène. Ils peuvent être associés aux étapes de construction de la maison forte des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles (cf. Werner Stöckli, Heinz Kellenberger, *Aubonne, Hôtel de la Couronne. Analyse archéologique succincte en 1985, rapport de fouille 1985*, AAM, Moudon, juin 1985).

Dans la moitié orientale du rural, un pavage en galets en parfait état fut dégagé (fig. 1); il respecte la pente naturelle du terrain, descendant à l’est vers un ruisseau qui figure sur le plan cadastral de 1729. Dans la moitié occidentale, aucun pavage n’a été trouvé. Ces observations pourraient indiquer que la partie orientale servait d’écurie et la partie occidentale, sans pavage, de grange-fourragère (cf. Daniel Glauser, *Les maisons rurales du canton de Vaud, de La Côte à la Venoge*, Bâle, 2002, t. 3. Glossaire, p. 436); le rural était donc destiné uniquement à l’élevage.

Le rural primitif fut agrandi du côté septentrional d’une surface de 110 m<sup>2</sup> qui fut excavée pour y installer des caves. La nouvelle façade principale est située au sud, avec trois portails surmontés d’une fenêtre chacun, dont celle du milieu est en forme d’un œil-de-bœuf.

Le rural actuel présente une surface de 290 m<sup>2</sup> et un volume, avec les caves, de 3500 m<sup>3</sup>, soit le triple de son prédécesseur; il sert à l'élevage mais également à la viticulture. On peut appeler cette construction un «rural de grands domaines», (cf. Daniel Glauser, *Les maisons rurales du canton de Vaud, de La Côte à la Venoge*, Bâle, 2002, t. 3, pp. 110-121 : Les grands domaines) avec une façade symétrique monumentale au sud qui présente de jolis éléments architecturaux, typiques de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'agrandissement du rural par rapport à celui du Moyen Âge tardif est dû notamment à la *révolution agricole*; elle se développe dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle en Angleterre, aux Pays-Bas et en France. Par sa grandeur et sa diversification, le nouveau rural répond aux besoins de la production croissante de produits différenciés. Daniel Glauser le formule comme suit: «Les rendements de la production agricole s'améliorent à partir de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et coïncident avec la phase la plus froide du Petit âge glaciaire. Les maisons existantes deviennent trop exigües et de nouvelles formes sont introduites progressivement dans le monde paysan» (cf. Daniel Glauser, *Les maisons rurales du canton de Vaud, de La Côte à la Venoge*, Bâle, 2002, t. 3, pp. 110-121 : Les grands domaines).

Le rural médiéval figure sur le plan cadastral de 1729, le rural actuel sur le plan de 1821-1822, sa construction ayant eu lieu entre deux. Pour préciser la date, nous avons procédé à une analyse dendrochronologique. L'expertise a donné une date d'abattage de 1786 pour une longrine sous un poteau et de 1811-1812 pour le plancher dans le couloir au nord du portail principal fait de madriers. L'année 1786 peut être considérée comme date de construction du rural et celle de 1811-1812 pourrait correspondre à une transformation.

*Werner Stöckli et Heinz Kellenberger*

Investigations et documentation: AAM, Moudon.

Rapport: Werner Stöckli, Aubonne VD, *Ancien Hôtel de la Couronne-rural. Fouilles archéologiques 2010*, AAM, Moudon, octobre 2010.

Rapport d'expertise dendrochronologique LRD10/R6417, *Aubonne, Rural Hôtel de la Couronne*, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, 24 août 2010.

#### **AUBONNE – District de Morges – CN 1242 – 519 560/149 770**

##### **AP – Au Poyet – Cimetière**

Des travaux effectués dans l'immeuble de la rue de Trévelin 18 ont occasionné la découverte d'un secteur de l'ancien cimetière du Poyet, créé en 1724, à proximité d'une des portes de la cité. Averti par l'entreprise de génie civil de la présence d'ossements humains dans les remblais des caves de l'immeuble, l'Archéologie cantonale a pu dégager six tombes d'adultes orientées est-ouest en travers d'une tranchée de raccordement. Certaines étaient en partie détruites par l'implantation de l'immeuble en 1902, quelques dizaines d'années après le transfert du cimetière au sud de la ville. Divisée à cette époque en trois parcelles bâties, la surface du cimetière reste néanmoins toujours lisible dans le parcellaire actuel.

SE

Investigations et documentation: S. Ebbutt, C. Laurent, AC.

#### **AVENCHES – District Broye-Vully – CN 1185 – 569 850/192 500**

##### **R – Derrière la Tour – Palais antique**

Le site de Derrière la Tour est connu depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle grâce à d'importantes découvertes, notamment celle de la mosaïque dite « de Bacchus et d'Ariane » qui décorait une des grandes salles de réception du palais étagé sur les flancs nord de la colline d'Aventicum. Édifiée en plusieurs étapes dès le milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, la résidence de Derrière la Tour atteint son apogée au III<sup>e</sup> siècle en occupant une surface de près de 15 000 m<sup>2</sup>.





Fig. 2. Avenches – Derrière la Tour. Incrustation du palais dans le paysage contemporain (photo Site et Musée romains d’Avenches, modélisation numérique L. Francey).

Les différents travaux archéologiques menés entre 1988 et 2004 ont totalement renouvelé les connaissances sur cette riche demeure et ont abouti à une monographie très détaillée.

Le premier volume présente le bilan des données archéologiques réunies durant trois siècles de recherches et débouche sur une réflexion portant sur les habitants du palais et les activités exercées en ses murs. Une restitution, sous forme de maquette et de modélisation informatique, présente une image vivante du palais à son apogée (fig. 2).

Le second volume réunit plusieurs contributions consacrées aux éléments de construction et de décor (blocs architecturaux, plaquage de marbre, mosaïques et sculptures) ainsi qu’au mobilier (céramique, verre, petits objets en tabletterie, bronze et métal). D’autres chapitres, consacrés aux trouvailles monétaires, à des inscriptions sur des plaques en bronze ainsi qu’à un orgue hydraulique en bronze, complètent cette riche monographie.

SR

Publications: Jacques Morel, *Le palais de Derrière la Tour à Avenches. Bilan de trois siècles de recherches. Chronologie, évolution architecturale, synthèse. Volume 1. Aventicum XVI*, CAR, 117, Lausanne, 2010.

Daniel Castella, Anne de Pury-Gysel (dir.), *Le palais de Derrière la Tour à Avenches. Étude des éléments de construction, de décor et du mobilier. Volume 2. Aventicum XVII*, CAR, 118, Lausanne, 2010.

**AVENCHES – District Broye-Vully – CN 1185 – 569 829/192 515**

**R – Rue du Pavé 4 – Palais de Derrière la Tour**

En marge de l’exposition temporaire «Palais en Puzzle» montée par le Musée romain d’Avenches à l’occasion de la parution simultanée de l’étude archéologique du complexe monumental du palais de Derrière la Tour

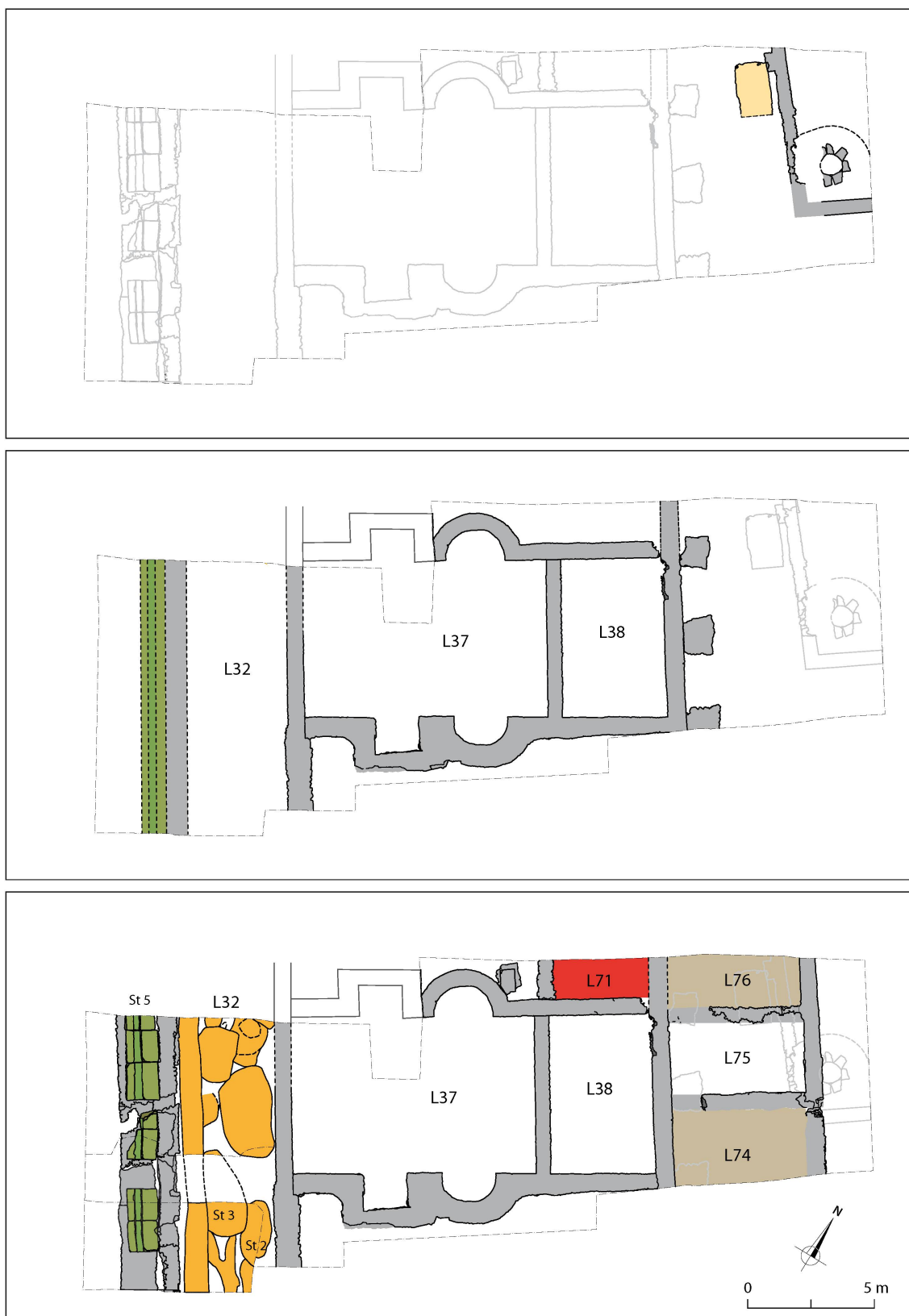


Fig. 3. Avenches – Palais de Derrière la Tour. Situation du secteur fouillé en 2010 (dessin Site et Musée romains d’Avenches).



Fig. 4. Avenches – Palais de Derrière la Tour. Vue du secteur du portique et de sa canalisation en dalles de grès (photo Site et Musée romains d’Avenches).

et de son mobilier (cf. notice précédente), une campagne d’investigations programmée portant sur une petite partie de l’édifice a été mise sur pied à l’attention du grand public, invité à venir y participer dans le cadre de journées d’initiation à l’archéologie de terrain. Cette phase préliminaire de dégagement et de fouille partielle des vestiges par près de 230 personnes, encadrées par les archéologues de la Fondation Pro Aventico, a été suivie par la fouille exhaustive de ce secteur d’environ 400 m<sup>2</sup>.

Dans cette partie du palais, explorée jusqu’alors par le seul biais de quelques fouilles anciennes (1862-1863 et 1971) et de sondages exploratoires plus récents (1995), il s’agissait de documenter pour la première fois en extension l’ensemble des aménagements situés à l’articulation de la cour-jardin à péristyle, située à l’arrière du bâtiment principal du palais, et des constructions en constituant l’extension orientale du début du III<sup>e</sup> siècle (fig. 3). À l’extrémité ouest du secteur exploré, la branche orientale du portique entourant la grande cour-jardin du corps principal de l’édifice a été dégagée sur une longueur de 11 m (fig. 4). Une dizaine de fosses de grandes dimensions y ont été mises en évidence. Agencées de manière systématique, celles-ci couvraient pratiquement l’ensemble de la surface comprise entre le mur de fond de la galerie et son mur de stylobate. Cette utilisation optimale de l’espace disponible est certainement moins le fait de travaux de réfection ou d’entretien courants que d’un chantier d’envergure qui a vraisemblablement vu la reconstruction de l’entier de la galerie, devenue provisoirement impraticable. Le matériel datant situe le comblement de l’ensemble de ces fosses vers la fin du II<sup>e</sup> siècle ou au début du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., ce qui coïncide avec la dernière phase de développement que connaît le palais.

Deux de ces fosses ont livré de nombreux éclats de pierre noirs, blancs et jaunes et de terre cuite ainsi que plusieurs fragments de placage de marbre dont quelques-uns étaient retaillés en forme de tige de section carrée d’environ 1 cm de côté. Il s’agit selon toute vraisemblance de matériaux en relation avec la taille de tesselles par des mosaïstes, activité pour la première fois attestée sur le site d’Avenches.

Immédiatement à l’arrière du portique, les épaisses fondations de deux grands locaux contigus ont été presque entièrement dégagées. L’un d’eux se caractérise par des niches rectangulaires et en hémicycle,



Fig. 5. Avenches – Palais de Derrière la Tour. Vue d'ensemble depuis l'est des locaux L 74-75-76 (photo Site et Musée romains d'Avenches).

disposées symétriquement sur ses longs côtés. Ces exèdres devaient accueillir des éléments de décor intérieur, mobilier et/ou ornementation pariétale. Ces vastes pièces sont interprétées comme des espaces d'agrément s'ouvrant sur la cour à péristyle qu'elles dominent légèrement.

Bien que partiellement dégagés en 1862-1863 et plus récemment en 1971, les vestiges situés dans la partie orientale de la zone fouillée étaient jusqu'ici relativement mal connus car peu décrits. Leur fouille en extension sur près de 75 m<sup>2</sup> a ainsi fourni non seulement d'intéressantes précisions sur la nature même de ces aménagements mais encore quelques nouveaux repères quant à leur chronologie.

Certaines des constructions mises au jour – deux murs à l'angle desquels a été implanté un puits en pierres sèches – remontent à une période d'occupation antérieure à l'établissement de la *domus* primitive du palais vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

À proximité de ces premières installations se trouvait une grande fosse à chaux quadrangulaire où apparaissaient encore les empreintes des planches en bois qui en constituaient le coffrage. Comblée dans le premier quart du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., cette fosse pourrait être contemporaine du chantier de construction de la cour à péristyle et de ses bâtiments annexes entrepris dans le courant de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Les vestiges les mieux conservés sont ceux de quatre locaux d'habitation du corps de bâtiment érigé au début du III<sup>e</sup> siècle, période à laquelle le complexe palatial va pratiquement doubler de surface en se développant vers l'est (fig. 5). L'une de ces pièces était dotée d'un sol de *terrazzo* dont la surface lissée était relativement bien conservée et sur lequel reposaient des débris du revêtement effondré du plafond. Dans une autre pièce, a été mis en œuvre un sol maçonné de type *opus signinum*, parsemé de manière aléatoire de galets et de fragments de calcaire blanc lissé.

*P. Blanc, avec la collaboration de S. Delbarre-Bärtschi*

Investigations et documentation: H. Amoroso, A. Andrey, P. Blanc, L. Francey, O. Passet, E. Rubin, avec le concours de quelque 230 fouilleurs amateurs; S. Bosse Buchanan, D. Castella (mobilier céramique), S. Delbarre-Bärtschi (mosaïques, sols), Site et musée romains d'Avenches.

**BEX - District d'Aigle - CN 1284 - 567 114/122 300**

**M - Ancien cimetière paroissial de l'église Saint-Clément**

Le réaménagement de la Rue du Midi en 2010 a permis de fouiller au printemps une partie du secteur ouest de l'ancien cimetière paroissial entourant l'église Saint-Clément (fig. 6). Les 125 squelettes mis au jour sous le tracé de la rue ne représentent qu'une partie de cet espace funéraire qui s'étend plus loin vers l'ouest, sous les bâtiments bordant la rue. L'origine de ce cimetière, déjà cité en 1479, est inconnue; la première mention de l'église paroissiale remonte à 1193.

La densité des tombes à l'ouest du clocher-porche devait être bien plus grande que les vestiges conservés, car les niveaux supérieurs du cimetière ont été détruits par un ancien axe de circulation dont le tracé a été repris par la Rue du Midi (« chemin public » déjà attesté en 1700).

Les sépultures les plus anciennes sont orientées à l'est et respectent une grande fosse familiale qui a influencé l'évolution des premières phases du cimetière. On note ensuite un changement d'orientation des tombes qui paraissent avoir été alignées sur un cheminement nord-sud traversant la zone funéraire. Les tombes les plus récentes sont à nouveau orientées à l'est.

Deux tronçons de murs arasés au niveau des fondations pourraient appartenir à des enclos funéraires antérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le cimetière entourant l'église a été désaffecté en 1759 et remplacé par un nouvel enclos funéraire (consacré en 1762) situé de l'autre côté de la Rue du Midi.

*Jean-Christophe Moret, Alessandra Antonini*

Investigations et documentation: TERA, Sion.

Rapport: A. Antonini, J.-C. Moret, *Bex. Rue du Midi (BXM10). Ancien cimetière paroissial de l'église St-Clément. Fouilles archéologiques (avril-mai 2010)*, TERA Sàrl, Sion, janvier 2011.

**CHAMPAGNE - District Jura-Nord vaudois - CN 1183 - 540 825/186 300**

**M - Le Moulin - Système défensif**

Les sondages et fouilles réalisés en 1994 et 1997 dans le cadre des travaux autoroutiers de l'A5 ont révélé l'existence d'un important système défensif de type barbacane (cf. *RHV*, 114, 2006, pp.320-321). L'ensemble est essentiellement formé de pieux en chêne (fig. 7), coupés durant l'hiver 1307-1308 (datation dendrochronologique). Cet ouvrage mis en place près d'un point de passage sur le cours de l'Arnon, peut être mis en relation avec les modifications du système défensif du château de Grandson par Othon I<sup>er</sup> au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

SR

Publication: François Menna, « Un ouvrage défensif médiéval (1307-1308) à Champagne-Le Moulin (VD) », *Moyen Âge. Revue de l'Association suisse châteaux forts*, 14, 1, 2009, pp.18-26.



Fig. 6. Bex – Ancien cimetière paroissial de l'église Saint-Clément. Vue générale de la zone funéraire (photo TERA).



Fig. 7. Champagne – Le Moulin. Évocation du système défensif formé de pieux en chêne (dessin B. Reymond).

**CONCISE – District Jura-Nord vaudois – CN 1183 – 544 910/188 760**

**N-Br – Stations littorales**

L'élaboration du site de Concise se poursuit avec la publication du troisième volume de la série consacrée au site palafittique de Concise-sous-Colachoz paru dans les *Cahiers d'Archéologie Romande*. Cet ouvrage collectif est consacré aux industries lithiques et organiques des différentes occupations du Néolithique moyen (sans la céramique, déjà publiée par Elena Burri en 2007).

Le 4<sup>e</sup> volume en voie d'achèvement est consacré à la faune de cette période, étudiée par Patricia Chiquet, dans le cadre de sa thèse de doctorat soutenue à l'Université de Genève en 2009 (*La station lacustre de Concise, 4. La faune du Néolithique moyen: analyse des modes d'exploitation des ressources animales et contribution à l'interprétation de l'espace habité*, à paraître dans les *Cahiers d'archéologie romande*).

Les études en cours sont menées par une petite équipe de quatre personnes travaillant à temps partiel: deux archéologues, une archéozoologue et une dessinatrice. Elles portent essentiellement sur les vestiges des trois villages datés du Bronze ancien entre 1801 et 1570 av. J.-C., dont les résultats feront l'objet du 5<sup>e</sup> volume en préparation.

AW

Publication: Ariane Winiger, Jérôme Bullinger, Elena Burri, François-Xavier Chauvière, Sophie Maytain, *La station lacustre de Concise, 3. Le mobilier organique et lithique du Néolithique moyen*, CAR, 119, Lausanne, 2010.

Rapports: Elena Burri, *L'industrie lithique taillée du Bronze ancien de Concise*, Rapport non publié (18 p., 36 fig. et 5 pl. hors texte), Lausanne, AC, février 2010.

Elena Burri, *Les industries sur matières dures animales et en pierre polie du Bronze ancien et la faune de l'ensemble E12 de Concise (VD, CH)*, Rapport non publié (17 p., 39 fig. et 2 pl. hors texte), Lausanne, AC, avril 2010.

Elena Burri, *Structuration de l'espace villageois au Bronze ancien à Concise (VD, CH)*, Rapport non publié (12 p., 23 fig.), Lausanne, AC, avril 2010.

Elena Burri, *La céramique du Néolithique final de Concise (VD, CH)*, Rapport non publié (41 p., 85 fig. et 13 pl. hors texte), Lausanne, AC, juillet 2010.

Patricia Chiquet, *Concise-sous-Colachoz (VD, Suisse: ensemble E11, Bronze ancien. Étude archéozoologique*, Rapport non publié (23 p., 20 fig. et 2 pl. hors texte), Lausanne, AC, novembre 2010.

#### **DAILLENS – District Gros-de-Vaud – CN 1222 – 531 840/163 630**

##### **M-AP – Église paroissiale – Ancien chœur et ancien cimetière**

Dans le cadre de la restauration des peintures conservées dans le chœur médiéval de l'église, une surveillance archéologique a été effectuée lors de la creuse de tranchées techniques.

À l'extérieur de l'église, les fondations du mur du chœur ont été observées à une profondeur de 1,75 m. Deux tombes en pleine terre ont été également repérées, aménagées dans un remblai de cimetière, à 60-80 cm de profondeur, peu en dessous du niveau de ressaut de fondation de ce mur.

À l'intérieur du chœur, plusieurs dalles ont été observées à une profondeur de 30 cm dans les différentes tranchées, sans qu'il soit possible de préciser si elles s'apparentent à un sol d'un état primitif ou à des tombes maçonnées.

Ces éléments sont difficiles à dater, mais les données historiques et archéologiques permettent de poser quelques jalons chronologiques. L'église, mentionnée pour la première fois en 1182, relevait du chapitre de Lausanne. La tour du clocher, dont la partie inférieure abrite l'ancien chœur, est datée stylistiquement du XIII<sup>e</sup> siècle. Le chœur est décoré de magnifiques peintures murales, repérées en 1899 par Albert Naef, et redécouvertes en 1980 lors de la restauration de la toiture. Ces décors picturaux, réalisés vraisemblablement au XIV<sup>e</sup> siècle, ont été dissimulés sous une couche de peinture blanche lors de la Réforme.

En 1586, lors de la réfection du temple, la nef a été élargie; le chœur médiéval, désormais décentré, est alors abandonné. L'état actuel de l'église figure sur un plan cadastral de 1814.

L'ancien cimetière, dont le mur de clôture a servi d'acotement à l'église à une période (mention en 1812), semble avoir été abandonné au début du XIX<sup>e</sup> siècle (mention de la construction du nouveau cimetière « aux Montets » en 1818-1819).

SR

Investigations et documentation: Philippe Jaton, Moudon; Archéotech (laserscanning).

Rapports: Philippe Jaton, *Daillens, chœur de l'église. Rapport technique*, Moudon, juin 2010.

Brigitte Pradervand, *Église de Daillens et périmètre de l'ancien cimetière. XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle. Esquisse d'une chronologie à partir des sources d'archives lues à ce jour et des datations dendrochronologiques*, Ollon, juillet 2010.

#### **GOLLION – District de Morges – CN 1222 – 528 480/159 600**

##### **M – Rue des Cerisiers – Nécropole**

C'est à l'occasion de la pose de services, dans la rue bordant à l'est le cimetière actuel, que ce secteur de la nécropole médiévale du village a été dégagé (fig. 8). Trente-et-une tombes, presque toutes fouillées, ont été relevées (fig. 9). L'état général des sépultures, perturbées par la construction de la chaussée et les canalisations,





Fig. 8. Gollion. Fouille de la nécropole médiévale (photo Archeodunum SA).

est relativement médiocre. Les fosses des inhumations ne présentaient aucun aménagement particulier. L'orientation nord-ouest/sud-est d'une partie des tombes diverge de celle ouest-est des inhumations modernes. Le mode de superposition des sépultures laisse présupposer une datation médiévale, qui a été confirmée par une monnaie de la fin du XV<sup>e</sup> siècle trouvée en périphérie d'une tombe. Cette nécropole, qui devait s'étendre dans l'emprise du cimetière actuel, était sans doute liée à l'église Saint-Christophe rasée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Christophe Henny*

Investigations et documentation: Archeodunum SA, Gollion.

#### **LA SARRAZ – District de Morges – CN 1222 – 530 800/167 610**

##### **L – Le Mormont – Sanctuaire helvète**

La quatrième campagne s'est concentrée sur le flanc ouest/nord-ouest de la colline du Mormont. Le but de la fouille a été de documenter les 51 structures (fosses à dépôts, foyers, trous de poteau, four à chaux et route) mises au jour lors de l'intervention de 2009 et de relever les témoins stratigraphiques. Quatorze structures se sont révélées des fosses à dépôts d'offrandes.

Celles-ci sont installées dans des endroits qui correspondent à des petites failles et dépressions du soubassement calcaire, qui ont favorisé l'accumulation du dépôt sédimentaire. Elles sont réparties sur l'ensemble de la surface, espacées parfois de plusieurs dizaines de mètres, à l'exception d'un groupe de six fosses situées dans la partie sud-ouest de la zone, très proches les unes des autres.

La plupart d'entre elles sont de grandes dimensions, leur diamètre varie entre 1,60 et 2,40 m pour des profondeurs comprises entre 1,60 et 2,70 m. La fosse 559 fait exception avec un diamètre de 4,80 x 4,50 m et une

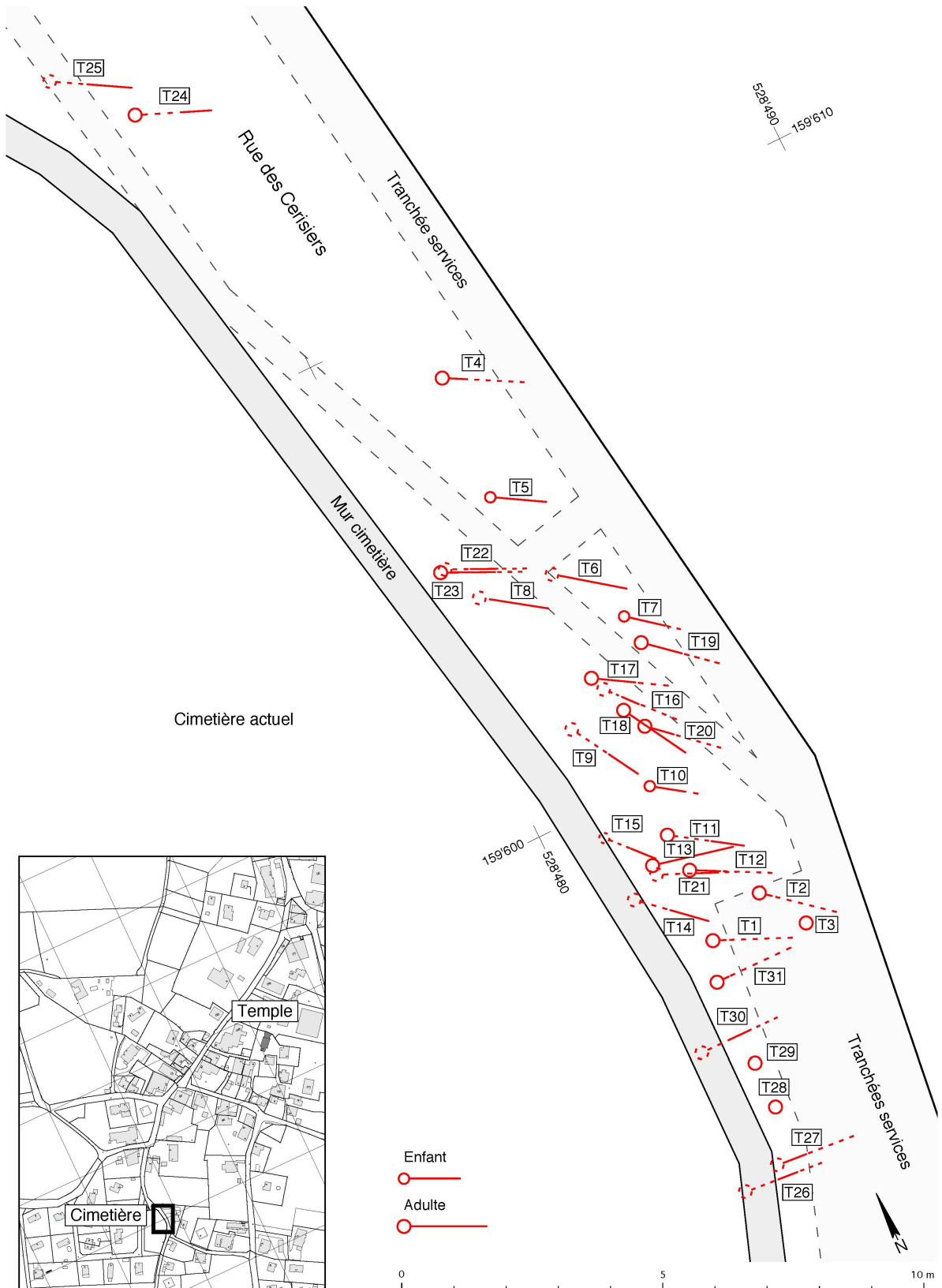


Fig. 9. Gollion. Plan de la nécropole médiévale (dessin Y. Buzzi, Archeodunum SA).



Fig. 10. La Sarraz – Le Mormont. Ustensiles en fer trouvés dans les fosses: couteaux, haches, marteaux, pinces, lingots de fer, etc. (© MCAH, photo Fibbi-Aeppli, Grandson).

profondeur de 4,30 m, dont 1,80 m creusé dans le calcaire. Les ensembles de mobilier découverts dans ces nouvelles fosses (de la céramique, un bassin et des petits objets en bronze, des monnaies [potins et quinaires], des outils et autres objets en fer [fig. 10], des meules rotatives, des fragments de bracelets en verre) ont permis de faire des observations importantes sur les pratiques rituelles.

La fosse 542 a livré quatre dépôts successifs: un premier, au fond, composé de petits fragments d'os et de tessons de céramique, un deuxième avec plusieurs objets en fer et quelques os, un troisième, le plus important, avec des restes de carcasses décomposées de quatre chevaux, d'un bovin, d'un porc et de deux brebis, et un dernier dépôt, assez mal conservé, avec des tessons de céramique, des ossements et des pierres. La découverte de parties de carcasses étroitement imbriquées témoigne du dépôt d'animaux qui se sont décomposés en dehors de la fosse.

Même si chaque ensemble est unique, des similitudes et des concordances dans la dynamique de dépôt ont été observées dans le groupe des six fosses situées dans la partie sud-ouest. Elles renfermaient des niveaux composés de meules rotatives et de fragments de torchis, de céramiques entières ou fragmentaires, d'ossements humains, de faune sous forme de restes de banquet ou de squelettes entiers, et d'objets en métal, dont un bassin en bronze déposé au fond de la fosse 479. Deux fosses ont livré des dépôts de squelettes humains: celui, entier, d'une femme adulte (fosse 481, fig. 11) et celui, incomplet, d'un enfant, associés à des chevilles osseuses, des scapula et des mandibules de bovins (fosse 482).



Fig. 11. La Sarraz – Le Mormont. Dépôt du squelette d’une femme adulte accompagné de scapula, de chevilles osseuses et de fragments de crâne de bovins (fosse 481) (photo C. Cantin, Archeodunum SA).

La fouille de la route située dans la partie nord du site a révélé une surface riche en vestiges car protégée depuis l’Antiquité. Notre corpus se trouve ainsi augmenté d’une vingtaine de structures, dont une fosse, un foyer et des trous de poteau.

*Caroline Brunetti, Claudia Nitu*

Investigations et documentation : Archeodunum SA, Gollion ; P. Méniel, CNRS (étude de la faune).

**LA TOUR-DE-PEILZ – District Riviera-Pays d’Enhaut – CN 1264 – 555 135/144 850**

**M – Rue du Léman 11 – Ville médiévale**

Le lot de carreaux de poêle des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, découverts en 2008 lors de travaux de construction d’un bâtiment dans une parcelle intacte (cf. *RHV*, 117, 2009, p. 302), a été publié. Les catelles ont des formes et des décors très variés de grande qualité (animaux du bestiaire médiéval, figures humaines, masque feuillu, architecture, arbuste). Un grand nombre de carreaux ont des défauts : fissures, glaçure irrégulière ou décor imparfait.

Tous ces éléments suggèrent que nous sommes en présence d'un lot de carreaux défectueux. Les catelles ont néanmoins été utilisées, comme en témoignent les traces de suie sur les corps d'ancrage; elles appartenaient peut-être au même fourneau.

SR

Publication: Valentine Chaudet, «Les catelles découvertes à La Tour-de-Peilz», in Catherine Kulling, *Catelles et poêles du pays de Vaud du 14<sup>e</sup> au début du 18<sup>e</sup> siècle. Château de Chillon et autres provenances*, CAR, 116, Lausanne, 2010, pp. 305-318.

**LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 – 535 685/152 029**

**R – Promenade archéologique – Vicus de Lousonna**

Au cours de ces dernières années, des écrevisses de Louisiane ont envahi le bassin de la Promenade archéologique, suite à des déversements illégaux d'aquariums. Compte tenu du risque que représente cette espèce étrangère pour la faune locale, le Service des forêts, de la faune et de la nature (SFFN) a aussitôt mis en place des mesures d'éradication (assèchement du bassin, filets pour éviter les déplacements).

Afin d'éviter toute nouvelle prolifération, il a été décidé d'étanchéifier la digue au nord du bassin matérialisant l'emplacement du lac romain, dont l'enrochement de gros blocs offrait quantité d'abris idéaux pour les écrevisses. Partiellement mise au jour lors de fouilles menées en 1975, cette digue, composée de blocs faisant jusqu'à 1 m<sup>3</sup>, a été reconstituée lors de l'aménagement de la Promenade archéologique, dans la seconde moitié des années 1970.

Le Service des parcs et promenades de la Ville de Lausanne, le SFFN et l'Archéologie cantonale ont opté pour la formule ayant le meilleur rapport coût/efficacité, à savoir l'obturation des enrochements au moyen de béton et de mortier (fig. 12). Les travaux se sont déroulés courant décembre 2010.

CMC

**LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 – 538 200/152 595**

**M – Place de la Palud – Fontaine de la Palud**

Dans le cadre de la restauration de la fontaine par la Ville de Lausanne (remplacement de la base de la colonne par une copie en calcaire, restauration des goulots et de la ferronnerie), les travaux effectués lors de la réfection du bassin ont mis en évidence les vestiges d'anciens éléments remontant au XVI<sup>e</sup> siècle.

Aménagé autour de la fontaine, un caniveau cimenté devait servir de vidange. Celui-ci est encore visible sur une photographie du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Sous les dalles de fond du bassin, une ancienne coulisse a été également observée; ses parements sont formés de blocs de molasse posés sur un niveau de maçonnerie (petits blocs de calcaire liés au mortier). Cela pourrait être le fond du bassin du XVI<sup>e</sup> siècle, d'après les sources historiques mentionnant que l'actuel bassin dodécagonal a été taillé en 1726 en remplacement de celui de 1557.

SR

Investigations et documentation: C. Grand, AC.

**LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 – 538 347/152 752**

**M – Rue Cité-Devant – Mur de terrasse de l'ancienne Académie**

En raison de problèmes de statique et de consolidation, une partie du mur de terrasse de l'ancienne Académie a été décrépée.



Fig. 12. Lausanne – Vidy. Promenade archéologique. Vue d'ensemble en direction du sud-ouest de la digue romaine reconstituée, après bétonnage des interstices entre les blocs (photo C. May Castella, AC).

Les analyses et relevés archéologiques faits à cette occasion ont mis en évidence une ancienne baie, qui a été percée dans le mur déjà existant. Les montants et la tablette sont faits de blocs de molasse taillée. La baie a été comblée par la suite avec des blocs de tuf, de molasse et de brique récupérés.

SR

Investigations et documentation: C. Grand, AC.

**LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 – 538 398/152 860**

**M-AP – Place du Château**

Les travaux de pose du chauffage à distance au sud de la place du Château ont permis de retrouver des vestiges de bâtiments antérieurs à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Selon Marcel Grandjean, la maison qui s'élevait là avant le réaménagement de la place, avait sans doute été reconstruite au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (cf. *MAH Vaud III*, pp. 116-117). La tranchée a partiellement touché les murs d'une ancienne cave aménagée tardivement. Composée principalement de blocs taillés en calcaire de Meillerie recouverts d'un crépi blanc, elle daterait a priori du XIX<sup>e</sup> siècle. En revanche, la partie ouest de l'édifice n'était pas excavée. Plus près du bâtiment actuel de la Préfecture, le mur commun avec la parcelle aval a été observé. Le bâtiment contigu était lui aussi pourvu d'une cave, mais appareillée en blocs de molasse et visiblement plus ancienne.

Ces deux édifices disparus formaient le front nord de l'îlot de la Cité-Dessus, où s'élevait – en tête – la maison de la «Tornalette». Leur destruction est intervenue lors de l'agrandissement de la place et de la construction, en retrait, d'un nouveau bâtiment administratif vers 1893, au N° 1 de la place du Château.

SE

Investigations et documentation: S. Ebbutt, AC.

**MORGES – District de Morges – CN 1242 – 527 974/151 453**

**M – Place de l'Église – Ville médiévale**

Dans la continuité de travaux entrepris en 2008, le raccordement de conduites des services industriels au nord de la Place de l'Église a permis de compléter nos observations en lien avec l'ancienne église (cf. *RHV*, 116, 2008, pp. 307-308). Le côté nord de ce monument a été mis en évidence. La fondation, constituée de blocs de grès équarris et de boulets dont certains sont posés en épis, mesure 1,80 m de large. Ce mur se confond avec l'enceinte de ville, ce qui explique sa largeur considérable. Les vestiges de deux tombes ont également été observés. Leur emplacement à l'intérieur de l'édifice religieux et au centre du mur nord-est de la nef suggère de les associer à l'enfeu réservé à la famille d'Aubonne cité dans les sources historiques (cf. Paul Bissegger, *La ville de Morges, Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud V*, Bâle, 1998, p. 132).

VC, SE

Investigations et documentation: V. Chaudet, S. Ebbutt, AC.

**NYON – District de Nyon – CN 1261 – 507 610/137 465**

**R-M – Rue du Collège 9 – Ville gallo-romaine – Rempart médiéval**

Les investigations archéologiques ont été menées lors de la reconstruction de l'immeuble. La façade ouest de la maison très remaniée, donnant sur la Promenade du Jura, correspondait au rempart médiéval (fig. 13). La largeur du bâtiment concorde approximativement avec celle de la rue romaine d'axe est-ouest, dont de maigres vestiges ont été conservés.

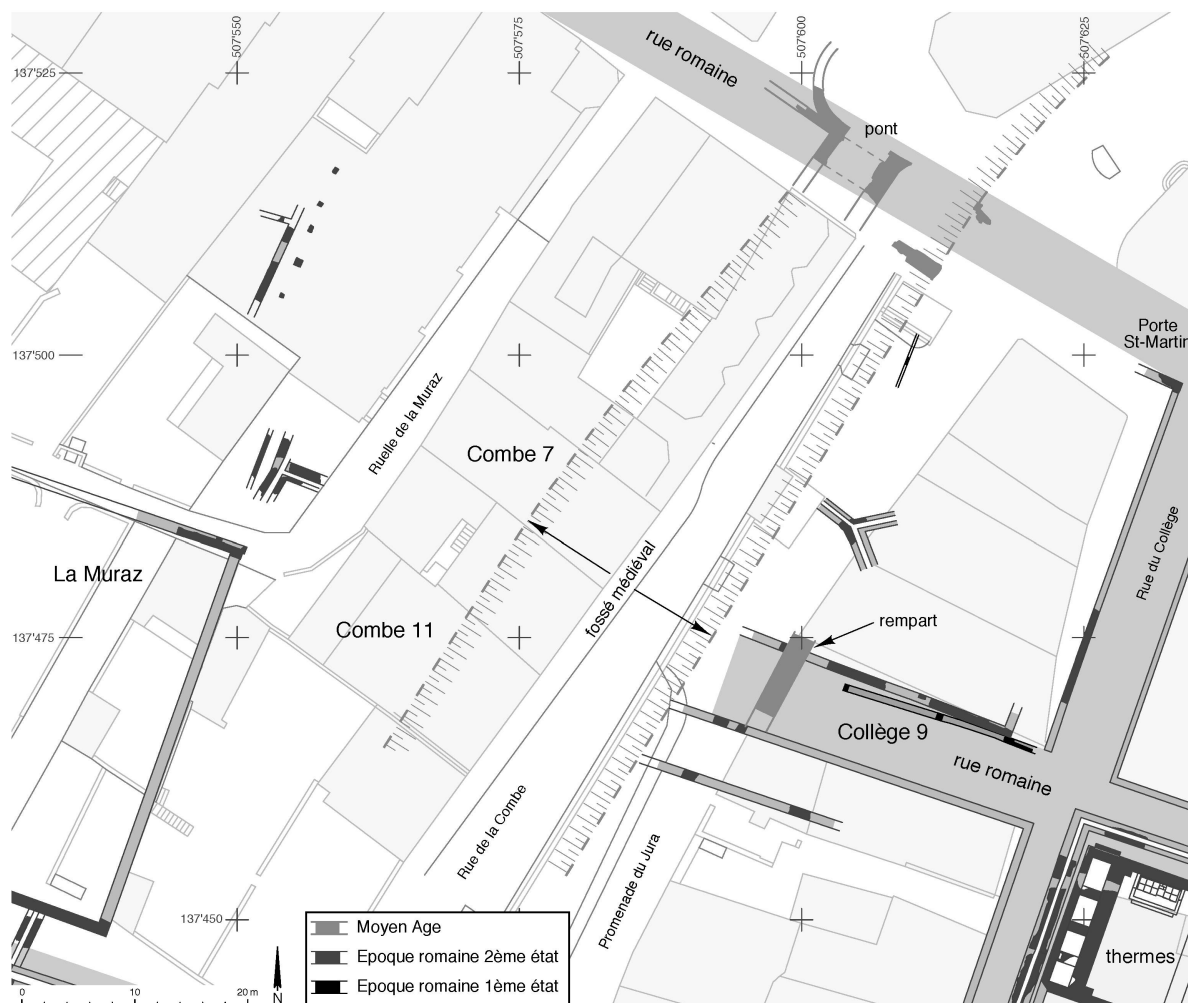


Fig. 13. Nyon. Plan des opérations archéologiques 2010 (dessin Y. Buzzi, Archeodunum SA).

Les fondations des murs de façade de l'*insula* située au nord de la rue ont été observées (fig. 14). L'une des fondations est liée à une phase de construction en terre et bois et l'autre à une phase maçonnée.

*Christophe Henny*

Investigations et documentation: Archeodunum SA, Gollion.

#### **NYON – District de Nyon – CN 1261 – 507 575/137 490**

##### **M – Rue de la Combe 7 – Fossé médiéval**

L'ancien bâtiment, figuré sur le cadastre de 1808, a été détruit pour faire place à un immeuble neuf. Il reposait sur le comblement du fossé médiéval de la ville. En 1980, ce même phénomène avait fait l'objet d'observations succinctes au N° 11.

Le fossé, lié au rempart, a recoupé les vestiges de la ville romaine qui s'étendait d'un seul tenant de la vieille ville à la colline de la Muraz. Dans le vallonement créé par son excavation, large ici de 30 m, la Rue de la Combe a été aménagée par la suite, après un comblement partiel.

Au niveau du N° 7, les observations réalisées (cf. fig. 13) montrent que le fond du fossé médiéval se trouvait 4 m sous le niveau de la chaussée, sa profondeur totale étant de 8 m.





Fig. 14. Nyon – Rue du Collège 9. Fondations des deux façades d'*insula* successives (photo Archeodunum SA).

A cet emplacement, la largeur du fossé serait au minimum de 20 m, alors qu'elle était de 14 m en face de la Porte Saint-Martin, où, en 1993, des éléments d'un pont avaient été relevés.

Le bord ouest du fossé reste difficile à définir; on ne sait donc pas s'il s'agit d'un talus simple remontant jusqu'à la Ruelle de la Muraz, ou si l'ouvrage était délimité par un mur disparu.

*Christophe Henny*

Investigations et documentation: Archeodunum SA, Gollion.

#### **NYON – District de Nyon – CN 1261 – 507 550/137 485**

##### **R – Ruelle de la Muraz – Ville gallo-romaine**

Le remplacement de services dans la Ruelle de la Muraz a fait l'objet d'une surveillance de terrassement. Les niveaux archéologiques dans les surfaces ouvertes étaient fortement perturbés. Cependant, un angle de murs d'*insula* a été découvert, fermant au nord l'édifice luxueux auquel appartiennent les mosaïques dégagées sur le site ces derniers siècles (cf. fig. 13). L'axe du tronçon est-ouest de la ruelle actuelle a été influencé sans doute par le mur de façade antique.

Au nord, le lien entre l'*insula* et les vestiges romains plus modestes et lacunaires relevés en 1990 reste difficile à définir.

Il est possible qu'une mosaïque dégagée et prélevée en 1845, dans le coude de la Ruelle de la Muraz, ait été située dans l'angle des murs dégagés cette année.

*Christophe Henny*

Investigations et documentation: Archeodunum SA, Gollion.



Fig. 15. Onnens – Praz-Berthoud. Reconstitution *in situ* du dolmen néolithique, entouré d'un couronnement de pierres qui délimitait le tertre (photo C. Falquet, AC).

**ONNENS – District Jura-Nord vaudois – CN 1183 – 542 900/188 725**

**N – Fouilles de l'autoroute A5 – Praz Berthoud – nécropole, mégalithisme**

La construction du tronçon vaudois de l'autoroute A5 a nécessité la réalisation de fouilles archéologiques préventives d'envergure entre 1996 et 2004 (cf. *RHV*, 108, 2000, pp. 136-139) dont l'élaboration est actuellement en cours.

Des sites comportant de nombreuses occupations, datées du Mésolithique au Moyen Âge, ont été mis au jour à cette occasion.

La fouille du site d'Onnens «Praz Berthoud» a ainsi permis de documenter plusieurs milliers de structures dont un dolmen, monument très rare en Suisse (cf. *RHV*, 110, 2002, pp. 142-144).

Lors de sa découverte, cette tombe collective était démantelée et incomplète. Un ensemble de cinq dalles a pu être prélevé. Deux de ces blocs ont été dégagés par un bulldozer lors de la construction d'une piste de chantier; nous ignorons leur position d'origine exacte. Les trois autres ont été documentés *in situ*. Le plus grand, un gneiss de 3,40 m, reposait au fond d'une large fosse probablement d'époque romaine. Les deux autres étaient couchés dans des sédiments en place. Sous ces deux blocs, un groupe de cinq fosses ovales et jointives dessine une forme en U d'une largeur d'environ 4 m. Au centre, une large cuvette a été découverte, recelant des restes humains et des fragments de céramique campaniforme. Un long et patient travail d'élaboration des données a permis de proposer une reconstitution graphique de ce monument.

La céramique ainsi qu'une datation C14 fournie par un des ossements humains indiquent que ce dolmen était utilisé vers 2300 av. J.-C.

Grâce à la collaboration de la Commune d'Onnens, du Service des routes et de l'Archéologie cantonale de l'État de Vaud, il a été reconstitué au printemps 2010, non loin de son emplacement de découverte. Cette opération a nécessité de tailler trois nouvelles dalles en granite du Tarn, pour remplacer les blocs disparus. Des



Fig. 16. Onnens – En Bru. Coulisse médiévale en chêne, composée de troncs évidés et assemblés à l'aide de manchons (photo F. Menna, Archeodunum SA).

panneaux d'information complètent la présentation. Ce monument vient s'ajouter à la série de mégalithes déjà visibles dans la région, à Yverdon, Grandson, Bonvillars et Corcelles.

Le monument (fig. 15) est accessible en voiture, à pied et à vélo, par le chemin de dévestiture qui longe l'autoroute côté Jura, auquel on accède depuis le village d'Onnens.

*CMC, CF*

**ONNENS – District Jura-Nord vaudois – CN 1183 – 540 982/186 111**

**M – Fouilles de l'autoroute A5 – En Bru – Captage médiéval**

En marge de la construction de l'autoroute A5, les travaux collectifs en lien avec le syndicat d'améliorations foncières AR30 ont occasionné un suivi archéologique. En raison du faible impact des aménagements (pose de conduites, réfection de chemins), ce suivi s'est avéré négatif dans la quasi-totalité des cas, en dépit du fait que l'on se trouvait à plusieurs reprises dans les emprises supposées des sites archéologiques mis au jour sous le tracé de l'A5. La seule découverte archéologique s'est faite au lieu-dit « En Bru », dans le cadre de travaux de drainage et de comblement d'un vaste secteur où se trouve une source: une coulisse en chêne y a été découverte (fig. 16), que la dendrochronologie a permis de dater de mai 1698.

*François Menna, CMC*

Investigations et documentation: Archeodunum SA, Gollion.

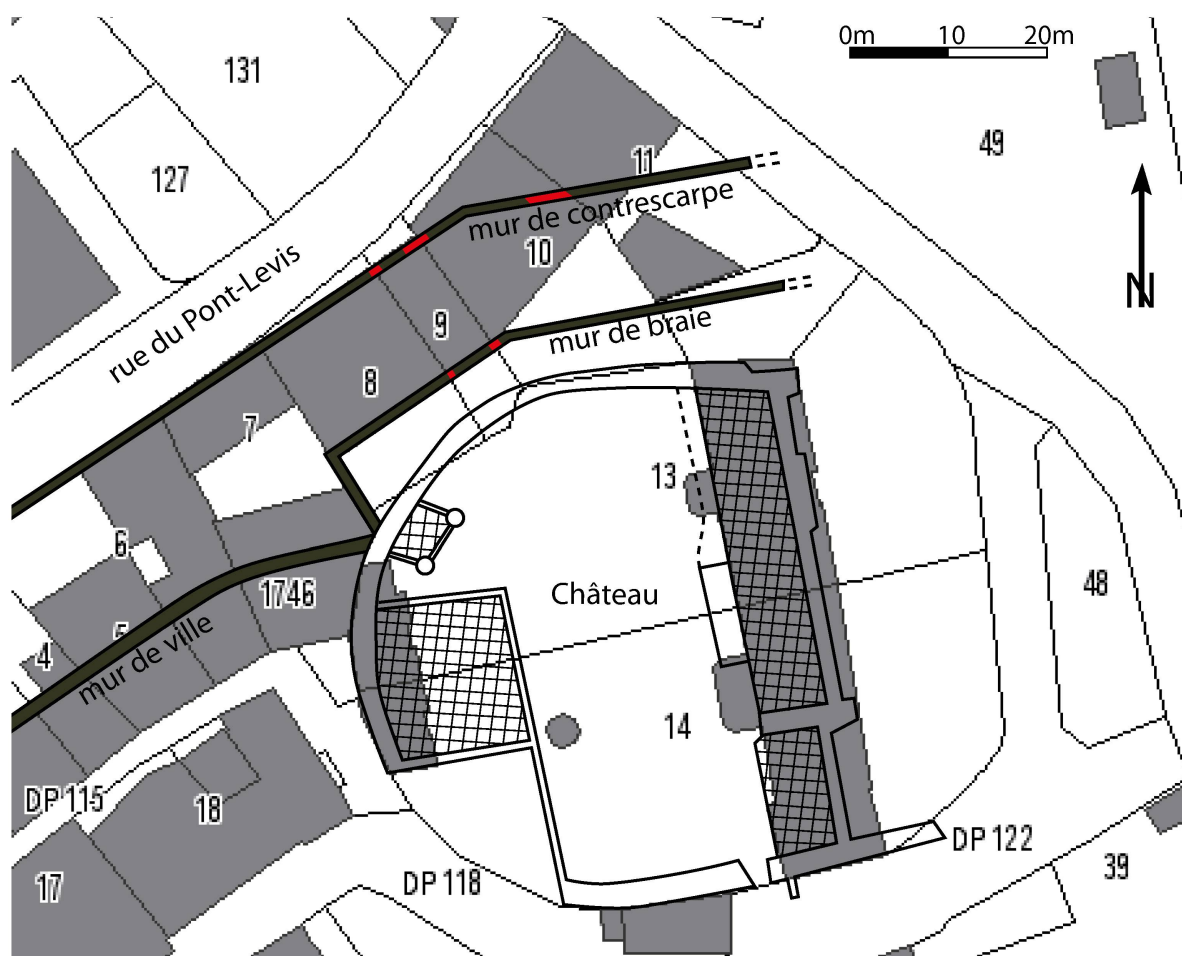


Fig. 17. Saint-Prex – Rue du Pont-Levis. Fossé et murs médiévaux, d'après le plan de 1741 (en noir) et les observations archéologiques (en rouge). En damier, constructions du château, selon le plan de 1741 (dessin B. Montandon, AC).

#### SAINT-PREX – District de Morges – CN 1242 – 524 870/148 140

##### M – Rue du Pont-Levis – Fossé défensif et braie

Entre 2006 et 2011, trois reconstructions modernes installant des caves ont creusé profondément le sol des parcelles N<sup>os</sup> 8, 9 et 10 (Rue du Pont-Levis 4-6), dans l'emprise du fossé défensif médiéval, derrière le château. L'observation des terrassements et travaux de sous-œuvre successifs a permis de relever ponctuellement le tracé des murs de braie et de contrescarpe, qui encadrent le fossé et son comblement dans ce secteur (fig. 17).

Le mur de braie a été constaté sous le mur sud du bâtiment de la parcelle 9 et à l'angle sud-ouest de celui qui occupe la parcelle 10. Il s'agit d'une maçonnerie large de 80 à 90 cm, en boulets de dimensions très variables, allant jusqu'à 20-30 cm de diamètre, irrégulièrement assisés, liés avec un mortier de chaux gris, chargé de sables et graviers grossiers. Le mur est érigé directement contre la coupe ouverte dans le terrain naturel, fait des sables et graviers de la terrasse lacustre, qui présentent à cet endroit un pendage d'une dizaine de degrés en direction de l'est. La fondation du mur n'a pas été observée, mais celui-ci est encore présent au fond de l'excavation la plus profonde, à 372,30 m.

Le mur de contrescarpe, délimitant le fossé du côté nord, était conservé dans l'emprise des parcelles 9 et 10. Sa maçonnerie est identique à celle du mur de braie. Large de 80 à 90 cm à la base, elle s'élargit progressivement

contre le terrain en place, pour atteindre un mètre. La fondation n'a pas été atteinte, mais elle était sans doute peu inférieure à 372,20 m, car le sommet des sables et graviers lacustres à l'intérieur du fossé a été relevé au pied du mur, à l'altitude de 372,50 m environ.

Dans la parcelle 8, les deux murs étaient récupérés, et leur tracé était repris par la construction qui occupait la parcelle. De larges fossés ouverts au-delà des anciens murs matérialisaient cette ancienne intervention. L'élévation des deux maçonneries conservées a été observée sur une hauteur de plus de deux mètres, la partie supérieure ayant été visiblement récupérée ou détruite par les constructions mises en place dans le fossé du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Les parements visibles étaient verticaux.

Les deux murs définissent un fossé large de 11,60 m dans ce secteur, où le mur de contrescarpe suit un tracé arrondi, selon nos observations. Le plan de Saint-Prex établi à partir d'un document de 1741 (cf. Marcel Grandjean, « Villes neuves et bourgs médiévaux », in *L'homme dans la ville. Cours général public 1983-1984*, Lausanne, 1984, p. 77) figure un mur de braie et de contrescarpe marquant plutôt un angle au droit de l'actuelle parcelle 10, imposé par l'enceinte arrondie du château. Le même plan identifie le mur d'escarpe constaté dans ces travaux. Il s'agit d'un mur de braie, flanquant une partie de l'enceinte du château, qui se retournait à l'angle sud-ouest de la parcelle 8 et rejoignait la courtine du château à l'endroit où le mur de ville vient s'y accoler.

Les maçonneries observées n'ont livré aucun élément susceptible de dater leur construction.

Un autre résultat intéressant de ces observations concerne l'altitude du fossé, qui a pu être notée pour la première fois, au pied du mur de contrescarpe (vers 372,50 m, s'il ne s'agit pas de graviers et sables remaniés). Ce niveau relativement élevé n'exclut pas une cote plus basse dans l'axe du fossé, que les terrassements n'ont pas atteint. Les cotes des travaux les plus bas entrepris sur les rives lémaniques entre l'époque médiévale et le XVII<sup>e</sup> siècle (carrières de molasse, fondations et fossé du château de Rolle, p. ex.), effectués à la faveur des basses eaux exceptionnelles, ne sont pas inférieures à 370,00 m. Le niveau moyen du lac à ces époques est évalué à 372,50 m environ (cf. François Christie, Valentine Chaudet, « Le port médiéval et les défenses de la Villeneuve de Chillon », in *Découvrir le Léman. 100 ans après François-Alphonse Forel*, Actes du colloque pluridisciplinaire, Nyon, 16-18 septembre 1998, Musée du Léman - Slatkine, Genève, 1999, pp. 602-621). Ces observations indiquent que l'ouvrage défensif de Saint-Prex, ouvert sur le lac à ses deux extrémités, ne devait être que très partiellement en eau, en temps normal.

Le comblement du fossé, dans ses parties basses, est plutôt homogène, fait de remblais humiques riches en sables et graviers, contenant des restes de tuiles, briques et ossements animaux.

Denis Weidmann

Investigations et documentation: D. Weidmann.

### **Yverdon-les-Bains – District Jura-Nord vaudois – CN 1203 – 539 150/180 850**

#### **R – Parc Piguet – Vicus**

Les trois derniers mois de l'année 2010 ont vu la reprise des fouilles au Parc Piguet, dans le cadre de la réalisation d'un vaste projet immobilier. Ces investigations sont réalisées par l'entreprise Archeodunum SA sur mandat de l'Archéologie cantonale. Elles viennent compléter les recherches menées par l'Université de Lausanne entre 2006 et 2009, qui ont mis au jour un quartier d'habitation de l'agglomération romaine d'*Eburodunum*, ainsi que des aménagements en bois datés de l'Âge du Fer (cf. *RHV*, 118, 2010, pp. 336-340). Cette zone se situait durant l'Antiquité en bordure de l'ancien cours de la Thièle, entre la rive du lac et le *castrum* romain bâti en 325 apr. J.-C. Le dégagement des niveaux romains (entre 15 et 400 apr. J.-C.) a permis d'identifier des pièces d'habitation décorées de peintures murales ainsi que des bassins situés dans le bâtiment à trois nefs fouillé en 2007 et 2008 (fig. 18).

Dans les niveaux inférieurs, plusieurs alignements de pieux installés en bordure de l'ancien cours d'eau ont



Fig. 18. Yverdon-les-Bains – Parc Piguet. Fonds de bassins en mortier de tuileau (photo F. Menna, Archeodunum SA).

été dégagés; ils sont antérieurs au rempart en bois et en pierre sèche de l'*oppidum* gaulois daté de 81 av. J.-C. Dans des couches encore plus anciennes, des pièces de bois travaillé ont été repérées; elles pourraient remonter, d'après les datations dendrochronologiques provisoires, à 190 et 690 av. J.-C. Leur fonction est pour l'heure indéterminée, mais elle pourra certainement être précisée au cours des fouilles qui se poursuivent en 2011.

SR

Investigations et documentation: Archeodunum SA, Gollion.

